La prise en charge de la perte d'autonomie revêt en France différents aspects : de l'accueil en établissement pour personnes âgées dépendantes au versement de prestations pour les personnes en perte d'autonomie souhaitant continuer à vivre à leur domicile ou au domicile de leur entourage. Il en découle des sources de financement multiples (Renoux et Roussel, 2014), de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et l'aide sociale à l'hébergement (ASH) financées par les conseils départementaux et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie à l'assurance maladie, des déductions fiscales aux aides au logement, jusqu'à l'obligation alimentaire ou au recours sur succession pour certaines prestations… La nécessité d'appréhender l'ensemble de ces dispositifs a conduit la DREES à développer, à l'occasion du débat national sur la dépendance de 2011, le modèle de microsimulation Autonomix. Il s'agit d'un modèle statique adossé à des données individuelles sur les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) issues de remontées d'informations administratives des conseils départementaux.

Autonomix complète ces données en intégrant d'autres éléments liés à la dépendance des personnes âgées, comme le « besoin d'aide » représenté par la part du plan d'aide dépassant le montant maximal de l'APA ou les frais d'hébergement des personnes vivant en établissement. Pour cela, le modèle s'appuie parfois sur d'autres sources, comme l'enquête sur l'hébergement des personnes âgées (EHPA). Le tout constitue un ensemble d'observations individuelles cohérentes et représentatives de la population des personnes âgées dépendantes, sur lequel il est possible de se fonder afin d'évaluer ex ante les effets des réformes des aides publiques destinées à ces personnes.
Une nouvelle version d'Autonomix a récemment été développée. Elle intègre des données individuelles plus récentes (situation au 31 décembre 2011) et collectées sur une part plus importante du territoire français (66 conseils départementaux participants) comparativement à la version précédente (situation au 31 décembre 2007 et 34 conseils départementaux participants). Le champ du recueil ne se limite plus aux seuls bénéficiaires de l'APA mais a été élargi aux bénéficiaires de l'ASH. Les données collectées

concernant l'adresse des établissements ont permis un appariement avec l'enquête EHPA 2011, ce qui a considérablement amélioré la qualité de la base.

Ce document de travail présente la nouvelle version d'Autonomix. Le « volet domicile » d'Autonomix, c'est-à-dire les simulations concernant les personnes âgées dépendantes vivant à domicile, est abordé en premier. Le « volet établissement », qui concerne les personnes âgées dépendantes vivant en établissement, est présenté ensuite.